

Quel montant d'honoraires?

Par Max747, le 23/06/2016 à 15:47

Bonjour,

Pour mon affaire de restitution de caution d'un montant de 560 euros pour une location de maison que le propriétaire ne veut pas me restituer, combien peut me coûter mes frais d'avocat en moyenne?

Mon dossier est bien "ficelé" car je ne pensais pas faire appel à un avocat. Mais comme la partie adverse en prend un. Je pense qu'il serait mieux pour moi de faire appel aussi à un avocat même si je possède les preuves de ma bonne foie.

(Conciliation qui m'est favorable. Etat des lieux de sortie favorable aussi.

Et arguments adverses sans aucune valeur à mes yeux.)

C'est peut être incroyable, mais nous rencontrons de nos jours des gens totalement obstinés voulant aller jusqu' au bout.

Et pour être poli, ennuyer les autres à faire trainer les choses.

Enfin voilà.

Merci d'avance.

Par **HOODIA**, le **27/06/2016** à **08:40**

Vous avez raison de réfléchir aux conséquences avant de se lancer dans une affaire qui ne parait pas limpide

Tout d'abord vous devriez écrire "garantie "et pas caution!

Le fait d'écrire " arguments adverses sans aucune valeur à mes yeux" : aucun intérêt car seul le juge peut en décider !

Prendre un avocat est positif ,cependant pour une somme aussi faible avez vous l'assistance juridique ?

Par HOODIA, le 27/06/2016 à 08:46

On pourrait penser que la partie adverse réclame beaucoup plus que le montant de la garantie (560 euros) dans la mesure ou ce dernier demande la compétence d'un avocat ? et que votre affaire n'est pas aussi simple

Par Max747, le 27/06/2016 à 09:28

Détrompez vous!

D'abord premier argument:

En conciliation nous avons eu raison!Et d'un.

Deuxième argument, l'état des lieux effectué par la notaire mandaté pourtant par la propriétaire indique que la maison est rendu dans le même état qu' à l'état des lieux d'entrée!Et de deux.

Sachez aussi que les avocats défendent parfois l'indéfendable!

Pour en revenir à mon sujet, est ce que quelqu' un pourrait m'indiquer une fourchette de prix en considérant que ce que j'écris est juste.

Car le sujet n'est pas de savoir si ce que j'écris est juste ou pas. Mais la question est de savoir, dans le cas où un dossier est bien présenter, avec des preuves écrites, en sachant qu'il s'agit principalement pour un avocat de travailler à l'oral, quel serait son tarif environ?